Terrier des seigneurs d'une partie de Santeny
Michel PICOT et Claude SANGUY
1531 – 1540

Document conservé aux Archives départementales de l'Essonne sous la cote A 1057

Image numérique 22

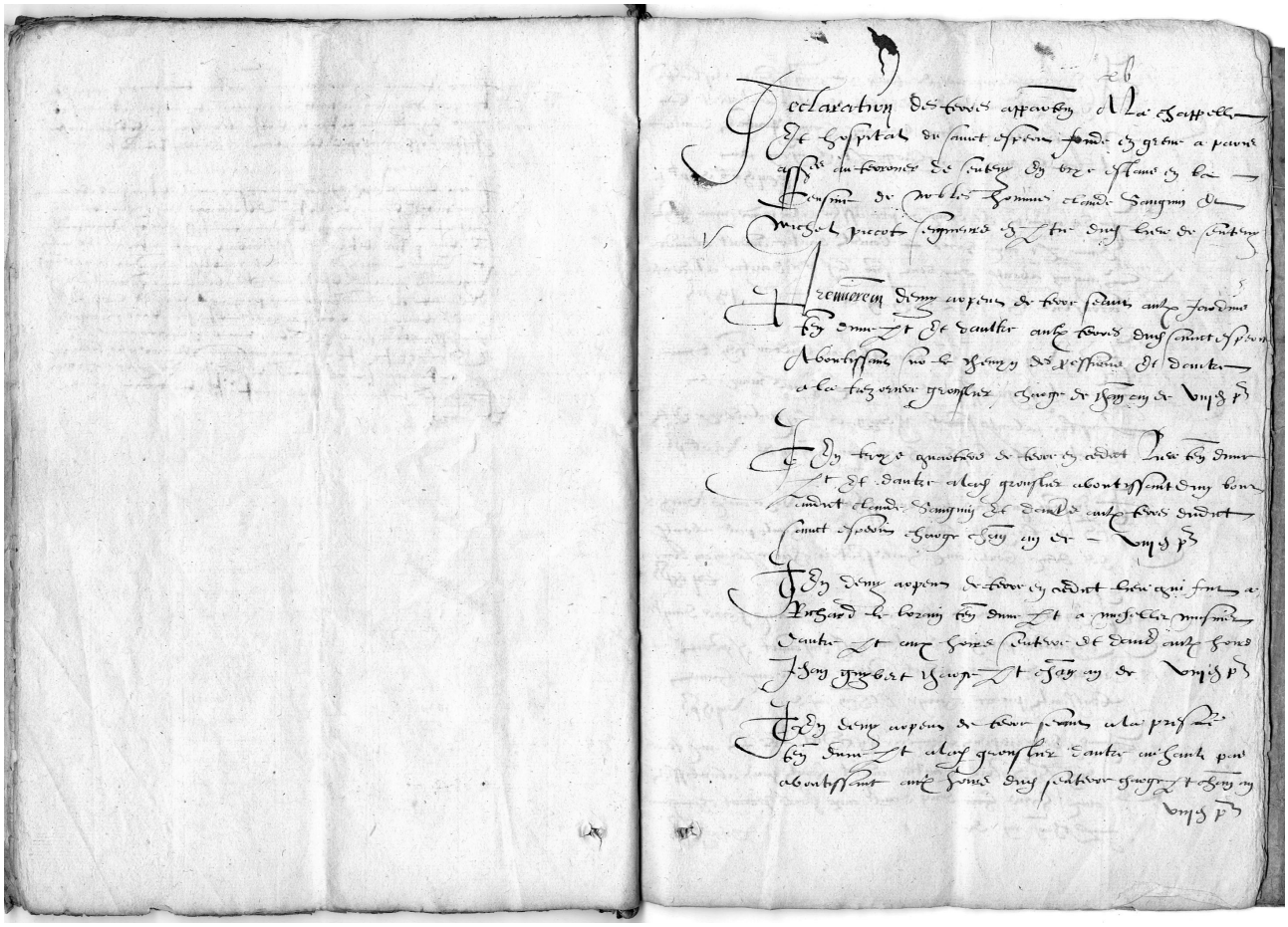

Nom image numérique AD91_A_1057_22

Transcription effectuée par Mme Le Touzé - Paléographe amateur reconnue
Ex membre très active, du Cercle d'Etudes Généalogistes et Démographiques
du Val-de-Marne

Nom image numérique AD91_A_1057_22

Déclaration de terres appartenant à la chapelle et à l'hôpital du St Esprit, fondé
en grève à Paris assis au terroir de Santeny en Brie, étant en la censive de nobles hommes

1° 1/2 arpent de terre, séant aux Jardins, tenant d'1 part et d'autre aux terres du
dit St Esprit ; aboutissant sur le chemin de Processions et d'autre à la trésorière GRONSLIER
chargés chacun an de 8 deniers parisis.

Item 3 quartiers de terre en ce dit lieu, tenant d'1 part et d'autre part à la dite GROUSLIER ;
aboutissant d'1 bout au dit Claude SANGUYN, et d'autre aux terres du dit St Esprit,
chargés chacun an de 8 deniers parisis

Item 1/2 arpent de terre en ce dit lieu qui sont à Richard LE LORRAIN, tenant d'1
par Michellet MUSNIER, d'autre part aux hoirs SANTERRE, et d'autre aux hoirs
Jehan GUYBERT, chargé par chacun an de 8 deniers parisis

Item 1/2 arpent de terre, séant à la Pesle, tenant d'1 part, à la dite GRONSLIER, d'autre
au Haut Pas, aboutissant aux hoirs du dit SANTERRE, chargé par chacun an, 8 deniers parisis